

Bienvenue à l'école luxembourgeoise!

Informations pour parents et
élèves nouveaux arrivants

FR



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

CASNA

Cellule d'accueil scolaire
pour élèves nouveaux arrivants

Bienvenue à l'école luxembourgeoise!

Informations pour parents et
élèves nouveaux arrivants

Le système scolaire luxembourgeois!

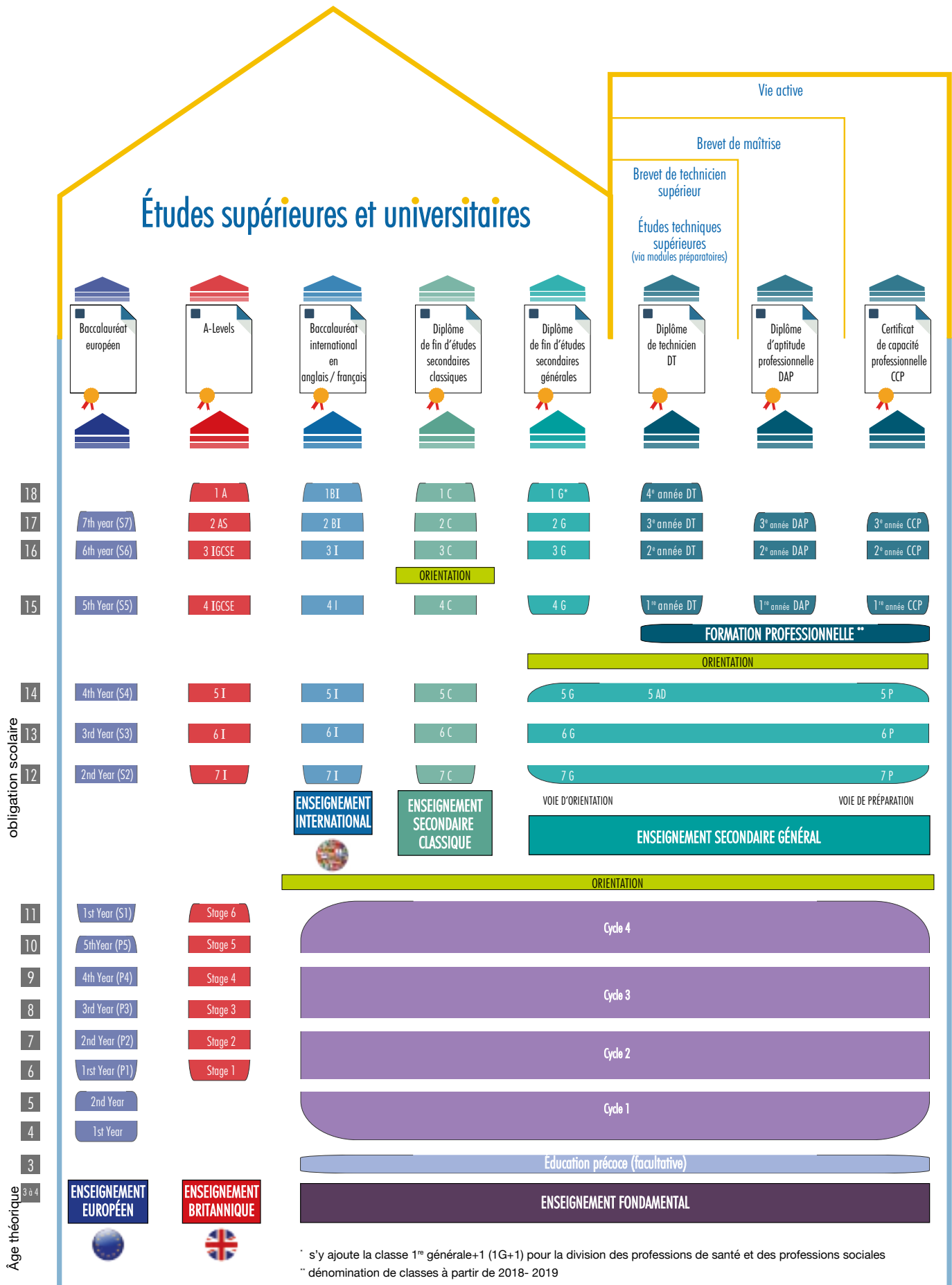
Au Luxembourg, tout enfant âgé de 4 à 16 ans doit fréquenter l'école.

Le schéma sur la page suivante vous donne un aperçu général du système scolaire luxembourgeois. Il existe toute une série d'offres différentes, adaptées au profil de l'élève, selon son âge, les langues qu'il parle, son niveau en mathématiques et ses objectifs.

Vous allez les découvrir dans cette brochure.



Le système scolaire public luxembourgeois!



Élèves nouvellement arrivés au pays: où s'informer?

Pour les 3-11 ans

Vous devez vous adresser directement à votre commune de résidence pour inscrire votre enfant à l'école (voir page 10).

Pour les plus de 12 ans

Vous devez prendre rendez-vous auprès de la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants - CASNA. Celle-ci informe sur le système scolaire luxembourgeois et les offres scolaires pour élèves de langue étrangère. On y teste les acquis scolaires et les connaissances linguistiques de l'élève afin de l'orienter vers la classe ou la formation qui lui convienne le mieux (voir page 12).

Pour les adultes

Il existe des formations adaptées soit pour apprendre les langues du pays* soit pour se préparer à rejoindre une formation professionnelle ou accéder au marché de l'emploi (voir page 16).

Documents à produire

lors d'un rendez-vous à la CASNA (12 -24 ans) :

- carte d'identité ou passeport;
- carte de sécurité sociale;
- bulletins des deux dernières années scolaires;
- copie du certificat de résidence (à retirer auprès de l'administration de la commune de résidence) ou attestation de dépôt d'une demande de protection internationale.

*allemand, français, luxembourgeois





Contact

CASNA – Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants

Service de la scolarisation des enfants étrangers
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et
de la Jeunesse

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Tél. (+ 352) 247 - 75274 / 85277 / 75277

casna@men.lu

Heures d'ouverture, sur rendez-vous uniquement

lundi à vendredi: 8h30 - 11h30 et 14h - 17h

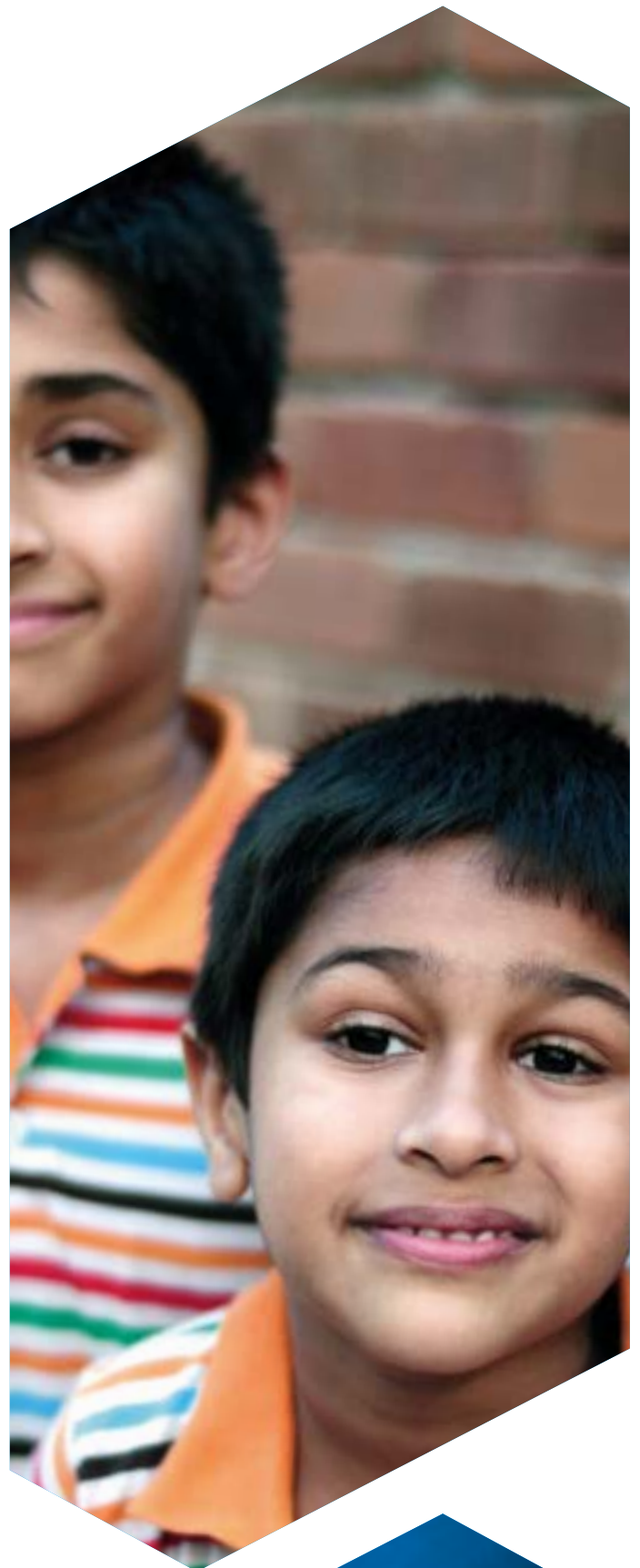
Accueil en langues luxembourgeoise, française,
allemande, anglaise, portugaise et autres langues
sur demande.

Informations supplémentaires

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et
de la Jeunesse

www.men.lu

rubrique [Système éducatif](#) › [Scolarisation des élèves étrangers](#)



Quelle aide pour communiquer plus facilement à l'école?

Médiation interculturelle

En tant que parent ou élève, vous pouvez demander l'aide **gratuite** d'un médiateur interculturel parlant: albanais, arabe, bosnien-croate-macédonien-serbe, bulgare, créole de Guinée, créole du Cap-Vert, chinois, coréen, espagnol, filipino, grec, hongrois, italien, kurde, néerlandais, népalais, persan, polonais, portugais, russe, slovaque, tchèque, turc, ukrainien, vietnamien, à côté des langues courantes au Luxembourg (autres langues sur demande).

Le médiateur interculturel facilite la communication et la compréhension entre les élèves et les parents d'un côté et les professionnels de l'éducation de l'autre côté.

Quelques exemples d'intervention :

- assistance lors d'entretiens individuels entre enseignants, élèves, parents d'élèves;
- assistance lors de l'entretien de bilan scolaire;
- traductions de documents scolaires;
- assistance en classe;
- transmission de messages entre les interlocuteurs par téléphone ou par e-mail.



Contact médiateurs interculturels

Toute demande de médiation interculturelle, y compris les traductions de documents scolaires, se fait **obligatoirement** en ligne:

<https://portal.education.lu/secam/Médiateurs>

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser directement à un médiateur si vous en connaissez un ou contacter le Service de la scolarisation des enfants étrangers:

Tél. (+ 352) 24785909

mediateurs@men.lu

La liste des médiateurs est disponible sur

www.men.lu

rubrique [Système éducatif](#) › [Scolarisation des élèves étrangers](#) › [Médiateurs interculturels](#)



Quelles offres scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans?

Enseignement fondamental Cycle 1 (3-5 ans)

Inscriptions

Les inscriptions se font directement auprès du service de l'enseignement ou du secrétariat de votre commune de résidence.

Le cycle 1 comprend une année d'éducation précoce facultative et deux années d'éducation préscolaire, dont la fréquentation est obligatoire. Les enfants apprennent à comprendre et à s'exprimer en luxembourgeois qui est la principale langue de communication dans la classe. Les langues parlées en famille sont valorisées et les enfants sont également initiés au français oral.

Enseignement fondamental Cycle 2, 3, 4 (6-11 ans)

Inscriptions

Les inscriptions se font directement auprès du service de l'enseignement ou du secrétariat de votre commune de résidence. Chaque cycle comprend deux années.

Langues

L'alphabétisation se fait en allemand qui est la langue d'enseignement de toutes les disciplines en dehors du français. L'apprentissage du français oral se poursuit; à partir du cycle 3 (8 à 9 ans) commence l'apprentissage du français écrit.

Votre enfant est scolarisé dans une classe régulière (appelée aussi classe d'attache). Des cours intensifs de langue (appelés aussi cours d'accueil) sont organisés à partir de la deuxième année du cycle 2 (vers 7 ans).



Votre enfant suit ces cours en allemand et/ou en français. Le nombre d'heures de cours intensifs varie selon son âge et ses connaissances linguistiques. Le but est que votre enfant puisse passer un maximum de temps dans sa classe d'attache sans avoir besoin de cours intensifs de langue.

Passage vers l'enseignement secondaire

À la fin de l'école fondamentale, il existe plusieurs voies possibles selon les résultats et intérêts de votre enfant. C'est pourquoi, tous les élèves passent au cours du cycle 4 par une procédure d'orientation vers l'enseignement secondaire. Avec les enseignants, vous prenez une décision commune.

Pour en savoir plus, www.men.lu rubrique [Système éducatif > Enseignement fondamental > Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire](#)

Offre internationale

Classes menant au Baccalauréat européen

Ces écoles publiques gratuites proposent des sections francophone, anglophone et germanophone de l'enseignement primaire au BAC européen. Elles suivent le programme propre aux écoles européennes. Votre enfant y choisit sa langue 1 (niveau langue maternelle) parmi le français, l'allemand et l'anglais (et le portugais à l'EIDE).

Dès la rentrée 2018-2019, trois écoles publiques s'ajouteront à l'École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette et proposeront des sections francophone, anglophone et germanophone en première année primaire (P1) et secondaire (S1) :

L'École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette offre les sections anglophone, francophone et germanophone.

Plus sur www.eide.lu



Le Lënster Lycée à Junglinster offrira les sections anglophone et germanophone.

Plus sur www.llj.lu

Le nouveau lycée à Mondorf-les-Bains offrira les sections anglophone et francophone.

Plus sur www.eimlb.lu

Le Lycée Edward Steichen à Clervaux offrira les sections francophone et germanophone.

Plus sur www.lesc.lu

International School Michel Lucius

Cette école publique gratuite propose des classes anglophones au niveau primaire et secondaire. L'école primaire suit le programme d'études de Cambridge pour les matières de base. Pour le secondaire, voir page 15.

Plus sur www.lml.lu



Quelles offres scolaires pour les jeunes à partir de 12 ans?

Enseignement secondaire général

L'enseignement secondaire général (ESG) lors des trois premières années (7G, 6G, 5G)*, est organisé en deux voies:

- La voie d'orientation pour les élèves qui ont acquis à l'école fondamentale les compétences exigées;
- La voie de préparation pour les élèves qui n'ont pu acquérir à l'école fondamentale les compétences suffisantes. Ils y sont préparés à rejoindre la voie d'orientation ou la formation professionnelle.

Dans les classes inférieures, la langue véhiculaire est l'allemand, sauf en mathématiques, enseignées en français. L'anglais est enseigné à partir de la classe de 6G.

À l'issue des classes inférieures, l'élève poursuit, selon ses capacités, ses intérêts et son profil:

- soit en classe supérieure de l'ESG (4G, 3G, 2G, 1G), qui mène au diplôme de fin d'études secondaires générales donnant accès aux études universitaires ;
- soit en formation professionnelle. Celle-ci est organisée en trois voies de formation:
 - La formation menant au diplôme du technicien (DT) et donnant accès aux études techniques supérieures dans la spécialité de la formation, à condition d'avoir réussi les modules préparatoires;

*Ces trois premières années sont aussi appelées classes inférieures.

- La formation menant au diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), qui permet d'accéder au marché de l'emploi en tant que salarié qualifié ; en suivant des modules préparatoires, l'élève peut envisager des études techniques supérieures dans la spécialité correspondant à son diplôme;
- La formation menant au certificat de capacité professionnelle (CCP) qui permet d'acquérir les compétences professionnelles et sociales de base, indispensables pour accéder à un emploi.

Dans ces classes, la langue véhiculaire est en règle générale l'allemand, sauf pour certaines matières enseignées en français.

Pour les élèves nouveaux arrivants, il existe des classes préparant à rejoindre une de ces voies ou des classes utilisant d'autres langues d'enseignement.

Classes pour élèves nouveaux arrivants de 12 à 17 ans

Si votre adolescent, âgé entre **12 et 15 ans**, arrive au Luxembourg sans connaître ni l'allemand, ni le français, il peut être admis dans une **classe d'accueil (ACCU)**. Il y suit un enseignement intensif du français et des cours d'initiation au luxembourgeois.



Si votre enfant a entre **16 et 17 ans**, il peut rejoindre une classe appelée CLIJA, **classe d'insertion pour jeunes adultes**: il y suit des cours intensifs de français et une formation de base qui le prépare à accéder à l'enseignement secondaire général, à la formation professionnelle ou à la vie active.

Si votre adolescent a entre **12 et 14 ans** et qu'il a déjà acquis un très bon niveau scolaire, mais qu'il ne maîtrise pas ou peu les langues enseignées au Luxembourg, il peut rejoindre une **classe d'insertion** de l'enseignement secondaire général. Il y suit un enseignement intensif du français ou de l'allemand. Pour être admis, il doit réussir le test d'entrée.

Il existe deux types de classes d'insertion :

- des classes à **apprentissage intensif du français**: destinées aux élèves qui ont de bonnes connaissances en mathématiques, mais pas ou très peu de connaissances en français. Ils y suivent un enseignement intensif du français.
- des classes à **apprentissage intensif de l'allemand**: destinées aux élèves qui n'ont **pas ou très peu de connaissances en allemand**, mais qui ont de bonnes connaissances en français et en mathématiques. Ils y suivent un enseignement intensif de l'allemand.

Votre enfant peut également être admis dans une **classe d'insertion de la voie de préparation** si ses connaissances en français sont bonnes mais que son niveau scolaire général est faible.

Classes à régime linguistique spécifique francophone

Si votre enfant a **15 ans et plus** et maîtrise le français, mais n'a pas ou peu de connaissances en allemand, il peut fréquenter, après la 5^e, une classe à régime linguistique spécifique (RLS).

Les matières sont enseignées en **français**, l'apprentissage de l'allemand se poursuit (ou commence) comme langue étrangère. Dans les autres matières, le programme demeure le même que celui des autres classes.



Formations professionnelles anglophones

Le Lycée technique privé Émile Metz offre après la 5^e des classes en **langue véhiculaire anglaise** pour les formations de technicien en électronique, en mécanique et en informatique. Il offre également la formation anglophone permettant d'obtenir la licence de maintenance d'aéronefs (aircraft maintenance licence).

Plus sur www.ltpem.lu

Classes pour jeunes adultes nouveaux arrivants

Si votre enfant ou vous-même avez entre **18 et 24 ans** et que vous venez d'arriver au Luxembourg sans connaître ni l'allemand, ni le français, vous pouvez rejoindre une CLIJA +, **une classe d'insertion pour jeunes adultes plus**.

Vous y suivez des cours intensifs de **français** ou d'**allemand** et une formation de base qui vous prépare à rejoindre une formation ou la vie active.



Enseignement secondaire classique

Pour accéder à l'enseignement secondaire classique régulier, votre adolescent doit très bien maîtriser l'allemand et le français dès l'entrée au lycée.

Toutefois si votre enfant ne maîtrise pas suffisamment le français et l'allemand, mais a déjà acquis un très bon niveau scolaire, il existe au sein de l'enseignement secondaire classique d'autres offres qui peuvent lui convenir. Elles sont présentées ci-après.

Le Bac international (BI)

Votre enfant a entre **12 et 19 ans**, il souhaite faire ses études secondaires en **français** ou en **anglais** et il a un excellent niveau scolaire ?

Les classes du Bac international en français au Lycée technique du Centre ou en anglais à l'Athénée de Luxembourg peuvent l'intéresser.

Le diplôme du Baccalauréat international (BI) est un bac classique offert par 2500 lycées dans 140 pays du monde.





Les classes anglophones au Lycée Michel-Lucius

Si l'anglais est la première ou deuxième langue de votre enfant ou qu'il est extrêmement motivé pour l'apprendre lors de la première année de lycée, ces classes peuvent l'intéresser.

Votre enfant y suit tous les cours en anglais et choisit le français et/ou l'allemand comme deuxième et/ou troisième langue.

Les classes préparent aux diplômes et certifications suivantes :

- International General Certificate of Secondary Education (IGCSE) vers 16 ans;
- Advanced Subsidiary level (AS-level);
- Advanced level (A-level) vers 18 ans.

La qualification A-level est offerte dans plus de 125 pays au monde. Elle certifie que votre enfant a accompli ses études secondaires avec succès.

L'offre européenne

En plus de l'École internationale de Differdange & Esch-sur-Alzette, du Lënster Lycée et du Lycée à Mondorf-les Bains (voir page 11), le nouveau Lycée Edward Steichen à Clervaux ouvre à la rentrée scolaire 2018 – 2019 des classes francophones et germanophones de la première année (S1) de l'école secondaire. Plus sur www.lesc.lu

Pour plus d'information sur l'enseignement secondaire et pour les inscriptions, s'adresser à la CASNA (voir page 18).



Quelle offre de formation pour les adultes?

Vous êtes arrivé depuis peu au Luxembourg et vous avez **18 ans et plus**?

Vous voulez pouvoir communiquer dans les situations de la vie quotidienne ? accéder à un diplôme ou une qualification reconnue ? trouver un emploi ?

Vous voulez pouvoir échanger avec les enseignants de votre enfant et les autres parents ?

Les formations pour adultes sont là pour vous y aider.

Des cours et formations nombreux et diversifiés sont proposés par le ministère, des communes et des associations conventionnées. Certains sont gratuits, d'autres accessibles à tarif réduit ou à des prix raisonnables.



Vous pouvez consulter le catalogue des offres sur le site www.men.lu, rubrique [Actualités > Publications > Formations des adultes](#), le commander à sfa@men.lu ou le retirer au ministère (voir adresse page 18).

Vous pouvez aussi consulter les offres sur www.lifelong-learning.lu.

Connaître une ou les langues du pays vous sera particulièrement utile. Vous pouvez vous inscrire aux cours organisés par l'Institut national des langues (www.insl.lu), les lycées, les associations ou les communes. Voir www.men.lu, rubrique [Système éducatif > Formation des adultes > Cours d'intérêt général](#)

Pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité d'apprendre l'alphabet latin dans leur pays d'origine ou qui ont des difficultés d'écriture, de lecture ou de calcul, il existe des cours d'instruction de base. Plus d'information : tél. 8002 4488 / www.abcd.lu





Si vous n'avez pas pu obtenir le niveau d'études ou le diplôme requis pour continuer vos études, la 2^e voie de qualification est pour vous. Elle propose des formations adaptées à votre situation, qui vous permettront de rejoindre une formation professionnelle ou d'accéder aux études universitaires.

Parmi ces offres, la classe 5ⁿⁱ (5^e générale plus intégration) peut vous intéresser si vous maîtrisez l'anglais mais pas les langues du pays. La formation y est personnalisée et à côté de l'anglais et des mathématiques, le français y est enseigné de façon intensive. L'inscription est gratuite. Voir aussi la classe CLIJA + , page 14 de cette brochure.

Si vous avez de **17 à 24 ans**, contactez la CASNA; si vous avez **plus de 24 ans**, adressez-vous au SFA (voir adresses page 18).

Plus d'information sur www.men.lu, rubrique [Système éducatif > Formation des adultes](#).



Adresses utiles

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Informations sur la scolarisation et l'accueil des enfants étrangers

Service de la scolarisation des enfants étrangers (SECAM)

Maison de l'orientation

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L - 1330 Luxembourg
Tél. (+ 352) 247 85207

Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA)

Tél. (+ 352) 247 - 75274 / 85277 / 247 75277
casna@men.lu

www.men.lu

rubrique [Système éducatif](#) > [Scolarisation des élèves étrangers](#)

Attestation des niveaux d'études et reconnaissance des diplômes dans les domaines suivants: baccalauréat, DAP, brevet de maîtrise, professions sociales et éducatives, professions de santé

Service de la reconnaissance des diplômes

18-20, montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg
Tél. (+352) 247-85910
reconnaissance@men.lu

www.guichet.lu > [Portail citoyens](#) - Chercher « Faire reconnaître un niveau d'études, un diplôme ou une qualification professionnelle »

Accompagnement des jeunes en transition de l'école vers la vie active

12 antennes locale pour jeunes (alj)
Voir coordonnées sur www.alj.lu

Activités pour jeunes en dehors de l'école

Service national de la jeunesse (SNJ)

138, boulevard de la Petrusse
L-2330 Luxembourg T. (+352) 247-86465
F. (+352) 46 41 86
secretariat@snj.lu
www.snj.lu

Formations des adultes

Service de la formation des adultes

12-14, avenue Emile Reuter
L - 2420 Luxembourg
Tél. (+ 352) 8002 4488 (numéro gratuit)
sfa@men.lu

www.men.lu rubrique [Système éducatif](#) > [Formation des adultes](#)

Cours de langues pour adultes

Institut national des langues, Luxembourg

15, rue Léon Hengen
L - 1745 Luxembourg
Tél. (+ 352) 26 44 30 - 1
info@inll.lu
www.inll.lu

Orientation scolaire

Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS)

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L - 1330 Luxembourg

Tél. (+ 352) 247 75910

info@cepas.public.lu

www.cepas.lu

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Informations relatives à l'enseignement supérieur et universitaire

Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (CEDIES)

18-20, montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg

Tél. (+ 352) 247 88650

info@cedies.public.lu

www.cedies.public.lu

Reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur étrangers et homologation des diplômes relevant des professions du droit

18-20, montée de la Pétrusse
L -2327 Luxembourg

Registre des titres :

Tél. (+ 352) 247 86639/86640

Commission d'homologation :

Tél. (+ 352) 247 85135

www.guichet.lu > [Portail citoyens](#) - Chercher

« Reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur »



© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Service de la scolarisation des enfants étrangers

Janvier 2018

ISBN 978-99959-1-110-2